



CHAPITRE XIX.

MONTPELLIER, BARONIE-PAIRIE.



Ecartelé. Au 1. & 4. de Navarre, Au 2. & 3. d'Evreux.

MONTPELLIER ville de France au bas Languedoc, a eu ses seigneurs depuis environ l'an 975. jusqu'en 1349. que Jacques III. roy de Majorque & seigneur de Montpellier, vendit pour six-vingt mille écus d'or au roy Philippe de Valois la seigneurie de Montpellier qu'il tenoit en arriere-fief de la couronne. Le roy Charles V. par ses lettres données à Paris au mois de juin 1371. ceda à Charles II. roy de Navarre, comte d'Evreux, tout le droit qu'il avoit en la ville & baronie de Montpellier, & ses dépendances pour les tenir en pairie, en échange des villes de Manté & de Meulan & du comté de Longueville. Le roy Charles VI. par lettres du 28. octobre 1382. à Compiègne, réunit au domaine de la couronne la ville & baronie de Montpellier. Voyez tom. 1. de cette histoire pag. 284. & le chap. XIV. de ce tome III. où il est parlé de Manté, &c. pag. 201.



DES PAIRS DE
 CHAP
 VALOIS COMTE
 L'Élection de Valois est dans celle de
 Louis par les lettres du mois de
 Trèves, son quatrième fils, du comte
 Comte de la forêt de Rets & de
 de venir à la couronne au défaut d'
 l'évêque de Soissons. Le comte de
 à CHARLES de France, troisième
 origine à la branche royale de Valois
 d'Orléans le 14. avril 1344
 ne fut des ducs d'Orléans, des vicomtes de
 vicomte de Dreux, pour les tenir en
 en Flandre au mois de novembre
 juillet 1396. donna à LOUIS de France
 a et de ce devant pag. 201. les comtes
 terre dont justice blanche de France
 pour les tenir en appanage. Et à titre de
 VI. donna le comte de Valois en duché
 le 1404. Le roy Louis XII. prit
 parvint à la couronne, donna au
 de duché, à FRANÇOIS d'Orléans
 roy de France I. du nom, lequel fut
 de duché à JEANNE d'Orléans
 d'Orléans. Après la mort de ce prince
 C. le 21. mars 1499. à MARIE de
 de Valois, & fit toute partie de
 de Méran comte de France, par lettres
 registées le 23. décembre 1500. Le
 GUERITE de France, comte de Navarre
 des comtes de Sens & de Champanne
 Charles de Gouze qui avoit été
 d'Orléans fut rétabli par les lettres
 au mois de mai 1510. Le même roy
 registées au parlement le 21. février 1511.
 Et en la cour des aides le 22. décembre
 pour en jouir en pairie, le 23. décembre
 son frère. Après la mort de ce prince
 des mois de mars 1661. registées au
 les le 1. juin, & en la cour des aides